

Information de la direction – mise à jour sur la situation actuelle

Nouveaux assouplissements

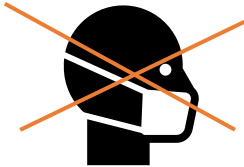
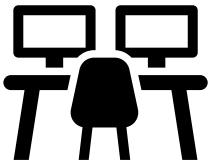
Chère collaboratrice, cher collaborateur,

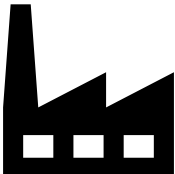
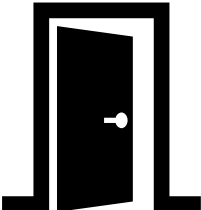
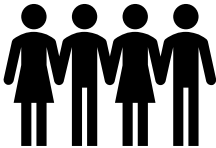
Le Conseil fédéral a levé la quasi-totalité des mesures. Vous trouverez ici un aperçu détaillé de l'OFSP:

<https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/krankheiten/ausbrueche-epidemien-pandemien/aktuelle-ausbrueche-epidemien/novel-cov/massnahmen-des-bundes.html>

Quarantaine	Isolement
- supprimée	- Durée: 5 jours pour les personnes testées positives - Pour pouvoir sortir de l'isolement, une personne ne doit plus présenter de symptômes depuis 48 heures, comme jusqu'à présent.

Chez Schulthess, les règles suivantes s'appliquent jusqu'à nouvel ordre:

	Port du masque obligatoire - Supprimé de manière générale Sauf: - Lors d'interventions de service dans les hôpitaux, les cliniques ainsi que dans les homes et établissements médico-sociaux - Pour les formations et les réunions de plus de 6 personnes
	Télétravail - Recommandations: toujours 50%, aussi bien au bureau que dans la vente et les centres de service - En accord avec le supérieur - Où cela s'avère possible et judicieux

	Protection de la production - Interdiction d'accès générale - L'accès est exclusivement réservé aux collaborateurs de la production - Pas de visiteurs
	Accès par l'entrée principale - Tous les collaborateurs accèdent aux locaux de l'entreprise exclusivement par l'entrée principale - La prise de température est obligatoire - L'accès est interdit en cas de fièvre
	Visiteurs à nouveau autorisés - L'obligation de présenter un certificat Covid est supprimée

Merci pour votre coopération.

Meilleures salutations



Thomas Marder
CEO

Martin Keller
CFO